

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAISON & LUMIERE »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port-Bouët  
centre en face de l'école primaire selmer hôpital lot 2,ilot  
132, section KR, parcelle 768, Lot 2, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON & LUMIERE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES ET  
PRODUIT DIVERSES;  
- COMMERCE GENERAL;  
- TOUT AUTRES DOMAINES LIEES AUX SERVICES  
SUSMENTIONNES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port-Bouët  
centre en face de l'école primaire selmer hôpital lot 2,ilot  
132, section KR, parcelle 768, Lot 2, Ilot 132

Dirigeant(s) M MRADAA FEHMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04151 du 07/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29223/GTCA/RC/2023 du 07/05/2023

